

Editorial : la Suisse et l'ONU

Autor(en): **Jonneret, Pierre**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **29 (1983)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Editorial



La Suisse et l'ONU

Organisés par le Secrétariat des Suisses de l'Étranger sous l'égide de la Commission des Suisses de l'Étranger de la Nouvelle Société Helvétique, les Congrès des Suisses de l'Étranger offrent une heureuse occasion de se retrouver au pays et de célébrer l'amour et le respect que nous lui portons.

Il règne en ces Congrès une débonnaire bonhomie qui en fait plus une fête qu'un véritable séminaire de travail. Dire qu'on écoute les orateurs en pensant à la raclette qui va suivre... serait sans doute aller trop loin, mais enfin il y a un peu de cela dans cette manifestation annuelle à laquelle nous restons tous très attachés.

Sous l'impulsion toutefois de M. Alfred Weber et du Secrétariat, le Congrès tenu à Sierre en août dernier a pris une connotation nouvelle. Certes, le thème principal — la femme suisse à l'étranger — demeurerait-il assez général et, finalement, peu propice à des discussions et conclusions serrées. Par contre, les séances au cours desquelles les participants purent poser à des spécialistes, fort judicieusement choisis par le Secrétariat, des questions sur leurs droits et statut, notamment en matière d'assurance vieillesse — survivants, d'assurance maladie, de nationalité, etc... ont connu une belle affluence et l'on ne put que regretter leur relative brièveté. C'est une demi-journée, voire plus qu'il faudrait désormais leur consacrer.

Au début de cette année 1983, ceux qui sont attachés à l'Organisation des Suisses de l'Étranger songent au prochain thème qui va les réunir : la Suisse et les Nations-Unies. On sait que le Conseil fédéral a proposé au peuple et aux cantons de se prononcer sur l'adhésion de notre pays à l'ONU. Les avis sont pour le moins partagés : les

partis politiques, les corps constitués, les groupements divers se sont prononcés dans un sens ou dans l'autre et la polémique est ardente. On peut certes s'étonner que la Suisse, terre historique d'élection des organisations internationales et des mouvements humanitaires, ne soit pas déjà membre de l'ONU, comme l'est la quasi totalité des pays du monde entier. C'est oublier que les Nations Unies furent à l'origine un pacte entre les pays alliés vainqueurs de la dernière guerre et conservent de ce fait, dans leurs objectifs et structures — celle du Conseil de Sécurité notamment — des éléments dont on peut se demander s'ils sont compatibles avec notre neutralité.

Cela étant, les Nations-Unies ne sont pas que le « Machin de New-York », dont le Général de Gaulle raillait la futilité.

Avoir choisi de discuter cette question à son Congrès de Zürich est, de la part de l'Organisation des Suisses de l'Étranger, un pas de plus vers son désenclavement d'une certaine tradition qui ne correspond plus guère aux nécessités du monde agité et dangereux d'aujourd'hui. L'Organisation n'a sans doute pas encore la base élargie qu'on pourrait lui souhaiter : celle du suffrage universel de nos compatriotes expatriés. Elle repose en effet, d'une part sur les associations de Suisses résidant à l'étranger, lesquelles sont souvent sectorielles et forcément fragmentaires, d'autre part sur la Nouvelle Société Helvétique, groupement également volontaire.

Ce n'est donc pas une institution comparable au Conseil des Français de l'Étranger, pour lequel chaque Français expatrié peut être électeur. Mais le choix du thème de Zürich, du fait de sa signification profonde quant aux convictions de chacun d'entre nous, imposera sans nul doute que le Congrès ne se limite pas à une série d'exposés écoutés

sagement. Il donnera lieu, nous l'espérons, à des discussions réelles, basées sur les enquêtes et travaux préparatoires auxquels nos différentes colonies se doivent, en un tel contexte, de procéder. On souhaiterait que le thème fût articulé en différents sous-thèmes, avec exposés de base, débats et rapporteurs pour chacun d'eux. Des conclusions devraient être tirées de ces débats, adoptées par le Congrès plénier et soumises aux autorités et à l'opinion. Car la communauté des Suisses résidant à l'étranger est au premier chef concernée par l'adhésion du pays à l'organisation mondiale des Nations. Beaucoup de ses membres ont une expérience vécue en la matière et leur opinion devrait être un élément de poids au dossier de la votation.

Le « Messenger Suisse » annonce par ailleurs en ses colonnes qu'une réunion d'information sur ce problème aura lieu à Paris le 18 mars prochain. Ceux d'entre nous qui participeront au Congrès de Zürich voudront sans doute assister à cette réunion : ils en rapporteront — on peut le souhaiter — des arguments leur permettant d'étayer encore mieux leur jugement.

Que notre pays se prononce, dans cette affaire, avec la sagesse et le sens de la réflexion que personne ne lui dément, c'est là le vœu que nous formons en ce début d'année 1983. Nous sommes persuadés qu'il sera partagé par tous les lecteurs du « Messenger Suisse » auxquels la Fédération des Sociétés Suisses de Paris et la Rédaction de votre journal adressent leurs très sincères souhaits de bonheur, paix et prospérité.

Pierre Jonneret
Président de la F.S.S.P.